

Municipalité de Leclercville



1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
mun.leclercville@videotron.ca
www.munleclercville.qc.ca

AVIS PUBLIC

Modification au rôle d'évaluation foncière 2019-2020-2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de Leclercville que Conformément à l'article 43 de la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (L.Q.2020, chapitre 7) et à l'Article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.Q., chapitre F-2.1), avis public est, par les présentes, donnée de ce qui suit :

1. Le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Leclercville déposé le 15 septembre 2018 pour les exercices financiers 2019 à 2021 a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de **Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (LQ 2020, chapitre 7)** afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'Article 36.15 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
2. L'ensemble de ces modifications a été effectué au moyen d'un certificat global et les modifications auront effet à compter du 1^{er} janvier 2021;
3. Aucune demande de révision ne peut être formulée, ni aucun recours en cassation ou en nullité ne peut être exercé à l'égard de ces modifications.

Donné à Leclercville, ce 11^e jour du mois de décembre 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 11^e jour de décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11 décembre 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP

Directrice générale et secrétaire-trésorière